VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

—:o:—

A L'ENCAN.

PAR E. A. CARRERE.

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE.

VENTE IMPORTANTE

—De—

L'Ilet Splendidement Situé

RUE DRYADES,

BORNÉ PAR LES RUES JENA, CADIZ ET REMPART, ET SUBDIVISÉ EN

LOTS DE CHOIX POUR BATIR.

Un Joli Cottage Double

SUR LES DEUX LOTS QUI FORMENT L'ENCOIGNURE DES RUES DRYADES ET CADIZ.

CET ELEGANT ILET N'EST SITUÉ QU'A une rue de l'avenue Napoléon et qu'à trois rues de l'avenue St Charles.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 8 juillet 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Voyez le plan pour la subdivision, etc. Il sera offert en bloc, et au cas où l'on ne trouverait pas d'acquéreur, alors, le même sera offert d'après le plan

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur et agent de propriétés foncières, 806 rue Perdido.
22 juin—22 29—juil 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
JEUDI, le 17 juillet 1902, à midi.
A l'encoignure Urquhart et St Ferdinand et Urquhart près St Ferdinand.

Charles A. Anderson et al vs Henry Wetzel.

No 67,877 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 17 juillet 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 13 juin 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. dans l'affaire ci dessus intituiée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Urquhart, Villeré [anciennement Girod], et la propriété de la Levee Cotton Press, désigné par le No vingt et un de l'ilet neuf, sur un plan dressé par Reizenstein, voyer, daté le 22 février 1859, et déposé en l'étude de C. V. Foulon, ancien notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesure 20 pieds de face sur la rue Urquhart, par 170 pieds 6 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent d'un cottage contenant deux chambres, dans la cour citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même troisième district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet borné par St Ferdinand, Urquhart, Villeré (anciennement Girod) et la rue Presse, sur un plan par Reizenstein, voyer, le 22 février 1859, déposé parmi les archives de C. V. Foulon, ancien notaire. Lequel lot forme l'encoignure des rues St-Ferdinand et Urquhart et mesure, d'après le dit plan, 31 pieds de face à la rue St-Ferdinand sur 110 pieds de profondeur et face sur la rue Urquhart.

Les améliorations comprennent une grande écurie et une grande bâtisse converte en fer, dont on se sert comme tonnellerie. Le tout en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles, les actes de vente devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire aux frais des acquéreurs qui devront aussi assumer les taxes éligibles en 1902 au dessus et en plus du prix de la vente. 10 0|0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur.
15 juin —15 22 29 —juil 6 13 15 16 17

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.

No 67,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Cottage en bois converte en ardoises.

No 918 rue Ste Marie, entre les rues Constance et Laurel.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 mai 1902, et signé le 16 mai 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes ou de quelque autre chose qui puisse y appartenir ou de quelque façon en dépendent, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Azelie, maintenant Constance, Michael, maintenant Laurel, Ste Marie et St André et désigné comme lot No 5 sur un certain plan dressé par G. A. Hedin, voyer, daté le 12me jour d'avril 1848 et déposé pour référence en ce bureau comme plan No 53 dans le livre de plans No 2 de W. Christy; ledit lot mesurant 29 pieds 6 pauces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistant en un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant et galerie fermée sur le côté, et 7 chambres, hangar, avec grande cour sur le devant et allée, jardins de fleurs, deux citernes, etc., le tout en de bonnes conditions, dans un bon voisinage et près des marchés, lignes de chars, écoles, églises etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant B. Rouen, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District

Bâtisses portant le No 3800 avenue Tulane

John M. Kelly vs R. Vandegriff Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 65,748— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet ou triangle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Cortez, Ulloa, Scott et l'avenue Tulane (anciennement la rue Commune) et mesurant trois cent vingt quatre 89|100 pieds de face à l'avenue Tulane (anciennement la rue Commune), quatre vingts pieds de face à la rue Scott, vingt six pieds de face à la rue Cortez et trois cent dix-neuf pieds de face à la rue Ulloa.

Saisi dans l affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dufour & Dufour, Chas J. Denechaud, avocats pour le plaignant.

13 juin—13 15 20 27—juil 3 11 17

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Johannette Ehrensing

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — Division C. —No 67,081 — Par ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St-Paul, juge, daté et signé le 17 juin 1902, et à nous adressé nous procéderons de vendre SAMEDI, le 5 juillet à 11 heures A. M., à la Bourse de Curtis, 629 rue Commune.

Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
25 juin —25 30 — juil 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 8 JUILLET 1902

PROCÈS POUR PARTAGE

Mme J. G. Vogel vs Chas W. Hugo, exécuteur testamentaire de Mme E. Ehrensing.

No 67,143—Cour Civile de District—Div. C

CETTE PROPRIETE DE VALEUR,

Nos 3102 et 3115-17 rue Colisée.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 8 juillet 1902, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 5 juin par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 13 et 14 dans l'ilet No 99, borné par les rues Huitième, Plaquemine, (maintenant Colisée), Prytanée, et la ligne du Faubourg Delachaise (maintenant rue Harmonie). Les dits lots mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles: le lot No Quatorze formant l'encoigure des rues Huitième et Plaquemine maintenant Colisée].

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.
Emile Pomes et Fred Adolph, avocats.
6 juin—6 8 15 22 29—juil 6 8

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement d'affaires et résidence à deux étages,

A l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Occupé depuis des années comme une épicerie et buvette.

Le joli cottage simple, No 318 rue Fern coin Levée, sur un extra grand lot de terre.

Succession d'Elizabeth Martin.

No 67,662—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 19 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée la ci-après décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Sixième District dans l'ilet borné par la rue Chippewa, l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure américaine, trente (30') pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt huit (128') pieds de profondeur et façade sur la rue Chippewa, formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages, substantielle et bien construite et établissement d'affaires, maintenant occupée, et elle a été pendant plusieurs années comme une épicerie et buvette, et contenant douze chambres bien finies et portant les numéros municipaux 625 et 627 de l'avenue de la Louisiane et rapportant un revenu de $25 par mois à un bon locataire payant.

2° Une portion de terre dans le Septième District avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet No 49 borné par les rues Levée, Fern, Huso et Commercials, le dit lot formant l'encoignure des rues Fern et Levée, étant connue comme lot No 1 et mesurant d'après un plan de W. H. Williams, voyer, cinquante deux [52'] pieds, six [6''] pouces et cinq [5'''] lignes sur une ligne courant parallèle de la rue Levée sur cent cinquante neuf [159'] pieds de profondeur et façade à rue Fern, sur cent quatorze [114'] pieds huit [8''] pouces et quatre [4'''] lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 2 sur le dit plan. Les améliorations sont un joli cottage simple portant le numéro municipal 318 rue Fern, contenant 4 chambres et loué au taux de $4 par mois.

Conditions—La moitié comptant; la balance payable en douze mois de la date de l'adjudication; la portion de crédit du prix devant être en un billet ou billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1902 devant être payée par les acquéreurs, un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29 — juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

724 et 726 avenue Elmire, Alger,

A proximité de ferries [bateaux passeurs] marchés, églises et écoles.

Successions de Sarah Marshall et d'Isaac Marshall, consolidées.

Nos 67,727 et 67,661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 22 maintenant No 128, lequel est borné par les rues Elmire, Opelousas, autrefois Market, les avenues Pacifique et Slidell, autrefois rue Jackson ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt-trois (123') pieds huit (8'') pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 724 et 726 rue Elmire

Conditions—Une moitié comptant, la balance en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, le billet pour la portion de crédit du prix devant être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente, acte de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spendide occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District.

Excellente localité pour les affaires dans le Sixième District et propriété vacante dans le Premier District

Mme Margaret McCubbin, femme de Paul Larmeu vs Wm McCubbin et al.

No 67,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rendon et Gravier, les avenues Tulane et Hagan, désignés par les Nos 29 et 30 sur un devis annexé à un inventaire daté le 7 janvier 1895 dans la succession de F. Lacroix et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 4, dans l'ilet No 40, sur un plan fait par H. Grant, de l'ancienne ville de Lafayette, et par le même numéro dans l'ilet No 15, sur le plan original du Faubourg Lafayette, le dit lot est compris entre les rues Soraparu, Première, Chippewa et Fulton, maintenant St Thomas, et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Castrang, daté le 20 avril 1858, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, et mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Soraparu, la même largeur dans le fond, sur 180 pieds plus ou moins sur la ligne de division laquelle sépare le dit lot du No 3, et 129 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 5, la portion du fond étant partie du lot 11.

Les améliorations sont connues comme les Nos 614 et 616 rue Soraparu entre les rues St Thomas, Chippewa et Première, et comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, hangar, etc.; la maison est retirée de la banquette et est en bon état, et louée pour $10 par côté.

3°. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet No 82, borné par les rues St Denis (maintenant S. Rempart), Dryades, Cadiz et Valence, désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, daté le 10 juillet 1864, déposé dans le bureau de l'annotateur de la paroisse Jefferson, et mesurant comme suit, à savoir: 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises connue comme le No 1931 rue Valence et contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est louée pour $8 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 9, compris entre la rue Fulton, le Chemin Public ou la rue Levée, et les rues Neuvième et Harmonie, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan 60 pieds 3 pouces de face à la rue Fulton sur 116 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues comme 3152 et 3154 rue St Thomas et comprenant un joli cottage double en briques convert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, citerne, hangar, etc., et loué $10 par côté.

En addition au ci-dessus est une bâtisse en bois dans le fond du lot contenant 5 chambres et louée pour $5 par mois, le tout en bon état et près de tous les agréments.

5° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Cadiz et Valence, ilet No 82, désigné par les numéros 12, 13 et 14 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans le Bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le lot douze mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds et lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme 1937 rue Valence coin Rompart, comprenant une bâtisse en bois converte en ardoises occupée comme une épicerie et contenant grande chambre à magasin, 6 chambres, citerne, hangar, etc; le tout en bonne condition, aussi un petit emplacement pour les affaires contigu au ci-dessus contenant 1 chambre: le tout loué pour $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans avec 8 pour cent par an d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs payant pour les taxes de 1902 et devant faire un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

John B. Fisher, avocat.
8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cinq splendides lots à bâtir dans l'ilet de l'avenue Peters, des rues Colisée, Perrier et Léontine. Excellent site à bâtir sur la rue S. Rempart près de la rue Canal, le terrain exclusif se rattachant au Pickwick Club et l'ilet entier de terre (26 lots) borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt à quatre ilets de la rue du Canal et de l'avenue Carrollton.

Succession de Frank A. Lee.

No 34,264 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1902 et signé le 3 juin 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Cinq certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Léontine et l'avenue Peters, désignés par les Nos 1, 2, 3, 13 et 14, d'après un devis fait par E. Pillé, voyer, le 19 avril 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé en l'étude de N. B. Triste, notaire, et mesurant en M. A., d'après cela, comme suit, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Peters, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Colisée et de l'avenue Peters et les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 6 pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Commune et Dryades, désigné par le No 6, sur un plan dressé par H. Muelhausen, architecte, le 13me jour de juillet 1846, déposé en l'étude Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville et mesurant 23 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue des Remparts, 23 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant d'une allée commune, douze pieds de largeur en commun aux dits lots et autres, 123 pieds 10 pouces et 4 1|2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du Canal et 123 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7 mesure américaine.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt, désigné par le No 16, et divisé en 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un plan dressé par George T Dunbar, voyer daté le 12 décembre 1848 et une copie du dit plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 16 février 1849, déposé en l'étude de E. J. Ker, un notaire en cette ville, lequel dit ilet mesurant 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face respectivement aux rues Murat et Olympia et 314 pieds 5 pouces et 6 lignes respectivement aux rues D'Hémécourt et Baudin.

Conditions — 1|3 comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1902, et faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Nicholas Browse Trist, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

T. M. Miller avocat du pétitionnaire.

T. B. E. Chaffe avocat pour Mme Eliza J. Lytle.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Le cottage double bien construit et rémunérateur.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet.—JEUDI le 24 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 juin 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mme Nicholas Dendinger, No 67,677 de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois, à un étage, avec mansarde bien construit et rémunérateur, Nos 1308 et 1310 rue Constance, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Thalie et Melpomène, contenant cinq chambres, allée, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre H, sur un arpentage fait par H. W. W. Reynolds, I.C. et V., un devis duquel daté le 1er avril 1889 et annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 29 avril 1889, d'après lequel le dit lot mesure 31 pieds et 2 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 107 pieds 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles dans un bon voisinage tranquille et est en demande par des locataires qui paient, un placement payant bien.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1902; en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente par devant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29 —juil 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. DE

Propriétés comme Résidences et comme Placement,

Dans les Deuxième et Sixième Districts.

Succession de Mme Anna Ritayik.

No 67,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde, No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième Dist lot de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, contenant vestibule, douze chambres, allée sur le côté, cour en pierres plates, gaz, hydrant et citerne. Le lot de terre mesure 29 pieds, 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 128 pieds 7 pouces de profondeur sur la lignes de côté vers la rue St Philippe et sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit 2 pieds 6 pouces, puis à une deuxième profondeur de 24 pieds 6 pouces où elle se rétrésait 2 pieds 6 pouces et alors il a une troisième profondeur de 30 pieds 2 pouces avec une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds 9 pouces et 2 lignes. La propriété est avantageusement située dans un bon quartier, près des églises, marchés et écoles et est désirable soit comme placement ou comme résidence. Elle se loue à raison de $420 par an.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 3318 et 3320 rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Toledano et l'avenue Louisiana, contenant trois chambres, allée et hangar de chaque côté et deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage en bois à un étage No 4517 et 4519 rue Tchoupitoulas, dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Jena et Cadiz. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds entre lignes parallèles et étant une moitié du lot No 3 sur un plan du faubourg Bouligny dressé par Chas F. Zimple, député voyer, le 18 mars 1834, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus près de la rue Jena par le lot No 2, et de l'autre côté le plus près de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No 3, dans une bonne localité et dans un quartier prospère.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, le paiement d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John R. Legler, notaire, aux frais des acquéreurs.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

W. K. Horn et W. B. Grant, avocats pour les défendeurs.

8 juin — 8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

Succession de Louis Monde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 67,863—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph M. Drouilhet, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. Vigraud avocat.

18 juin—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une grande résidence en briques a trois étages.

Dans un voisinage où les valeurs augmentent continuellement.

Rue du Canal No 1312, entre les rues Liberté et Franklin, Lot 53' par 127'.

Succession d'Augustus Reichard.

No 63,930 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 29 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 16 juin dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

La grande résidence en briques à trois étages No 1312 rue Canal, entre les rues Liberté et Franklin, contenant grande vérandah en fer à deux étages sur la façade, vestibule, salons doubles, salle à manger, cuisine, 2 chambres à coucher au rez-de-chaussée; sur chacun des premier et deuxième étages, vestibules, 7 chambres à coucher, chambre vestibule, chambre à bain, latrines, 3 cabinets pour lingerie, grande citerne double, hangar, etc., dans la cour, laquelle est pavée en pavages et jardin. La maison est en parfait état, a des escaliers en marbre sur la façade, seuils et linteaux en granit, manteaux de cheminées en marbre dans les principales chambres, gaz lavabos stationnaires dans les chambres à bain, barrière en fer sur la façade de la cour de côté, etc., et est plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Ste Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Liberté (autrefois Tremé), Franklin et Gasquet, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pillié, le 30 avril 1823, annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, alors un notaire en cette ville, le 6 décembre 1823; ledit lot mesurant, en mesure française, 50 pieds de face à la rue Canal, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ou en mesure americaine 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, borné sur un côté par le lot No 3, et sur l'autre côté par le lot No 5.

Vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1902 aux taux de $160 00 par mois. Des cartes de l'encanteur sont nécessaires pour inspecter la propriété. La propriété est située dans un voisinage où les valeurs augmente rapidement, et elle pourrait être transformée en propriété de magasin. Une excellente occasion pour placement ou spéculation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, l'acquéreur assumant en plus les taxes de l'année 1902 et faisant un dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication de 10 pour cent de son enchère, et devant payer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du Revenu, l'acte devant être passé pardevant J. Maxime Queyrouse, notaire, les paiements différés s'il y en a, devant être en un crédit de 1 et 2 ans devant être représentés par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur s'engageant de faire assurer les bâtisses sur la propriété pour leur entière valeur jusqu'au paiement entier et final desdits billets, de transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets de payer les honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en procès, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement desdits billets, ou de quelque partie de cela, le paiement desdits billets, honoraires d'avocats, dépens, etc., de même que l'acquiescement avec les obligations dudit acquéreur, devant être garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue: et l'acte devant contenir le pacte de non aliénande et toutes les clauses usuelles de sécurité.

24 juin—24 29—juil 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Un bon lot à bâtir sur la rue Delaronde. Julia Nauth, veuve de Valentine Schmitt, et als vs Josie Schmitt, femme de August Thoman, et al.

No 67,762—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 24 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 10 juin et signé le 16 juin et d'un ordre daté le 17 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre se trouvant et étant dans le Bourg Duvergé, maintenant le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi désigné par le No 5 dans l'ilet No 15, lequel est compris entre les rues Séguin, Pierre (maintenant avenue Pélican), Delaronde et Barthélemy (maintenant la rue Bermuda), d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, comme No 22 du livre de plans No 4, lequel dit lot de terre mesure en mesure française 31 pieds 3 pouces de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur et 31 pieds 2 pouces dans le fond.

Conditions—Deux tiers comptant et la balance en un crédit de douze mois à 8 pour cent d'intérêt par an, et lien de vendeur retenu sur la propriété; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 24

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Frank Zengel, administrateur de la succession d'Edward Fulton vs Charles Evans

No 67,881 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 24 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 3 juin 1902, et signé le 9 juin 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, anciennement Carrollton, étant les lots neuf et dix dans l'ilet portant le vieux numéro (124) cent vingt quatre, borné par les rues Clinton (maintenant Cherokee) Mil'laudon, McCarty et De Armas (maintenant Mississipi), sur et d'après un plan par William Torchy, voyer, daté le 4 avril 1853, en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire; chaque lot ayant une façade de trente pieds sur la rue Cherokee (anciennement Clinton), par cent vingt pieds de profondeur; le lot dix forme l'encoignure de la rue Cherokee (anciennement Clinton) et de la rue Mississipi (anciennement De Armas.)

Conditions—La moitié comptant et la balance payable en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, la portion de crédit devant être divisée en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs garantis par lien et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles d'assurances et autres clauses de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1902, et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 24

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents,

Vendu tous les pharmaciens.
nov 1901—1 an

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères
8juin—

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés foncières POUR TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants du Deuxième District, paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT Deuxième District, paroisse d'Orléans, 28 mai 1902.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le SAMEDI, 28 juin 1902, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées dans l'année 1901 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de décembre de l'année sur laquelle elles sont devenues délinquantes, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente comme suit, à savoir:

COUTURIE, PAUL EDWARD—

Taxe d'Etat de 1901	$22 80
Taxe de levée, district d'Orléans	3 80
Total	$26 60

Un morceau de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Touti, Hôpital, Quartier et Rocheblave, désigné comme lot C, partie 14, 15, 16 dans l'ilet No 316, mesurant 50 pieds de face à la rue Touti sur 90 pieds de profondeur.

COUTURIE, Mme PAUL EDWARD—

Taxe d'Etat de 1901	$ 3 60
Taxe de levée, district d'Orléans	60
Total	$ 4 20

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Quartier, Touti, Rocheblave et Hôpital désigné comme partie du lot No 13 dans l'ilet No 316, mesurant 26 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Quartier sur 125 pieds de profondeur.

De ST GEME, Vve A.—

Taxe d'Etat de 1901	$7 80
Taxe de levée, district d'Orléans	1 30
Total	$9 10

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Derbigny, Roman et Promenade Carondelet, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 222, mesurant 26 pieds de face à la rue St Pierre sur 105 pieds de profondeur.

DONOVAN, JAMES H.—

Taxe d'Etat de 1901	$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans	40
Total	$2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Prieur et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 241, mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue St Louis sur 97 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 104 sur l'autre, 55 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur dans le fond

DUFOSSAT, Mme ARSENE—

Taxe d'Etat de 1901	$8 40
Taxe de levée, district d'Orléans	1 40
Total	$9 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, Bourbon et St Pierre, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 61, mesurant 20 pieds de face à la rue Toulouse sur 60 pieds de profondeur.

DUFFY, L. J.—

Taxe d'Etat de 1901	$12 00
Taxe de levée, district d'Orléans	2 00
Total	$14 00

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St Louis, Decatur et Conti désignée comme partie du lot No 15, dans l'ilet No 28 mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Chartres sur 128 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur.

ESMOINGT, Mme MARIE—

Taxe d'Etat de 1901	$12 00
Taxe de levée, district d'Orléans	2 00
Total	$14 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine, désigné comme lot No 20 et partie du lot No 21 dans l'ilet No 168, mesurant 33 pieds de face à la rue Marais, sur 96 pieds 4 pouces de profondeur.

GOLNICK AUGUST—

Taxe d'Etat de 1901	$1 20
Taxe de levée district d'Orléans	20
Total	$1 40

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Gayoso, Dupré et Toulouse désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 392, mesurant 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue St Pierre sur 100 pieds de profondeur.

HENECKO, NICHOLAS—

Taxe d'Etat de 1901	45c
Taxe de levée, district d'Orléans	08c
Total	53c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo Gayoso, Conti et l'avenue Bienville, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 400, mesurant 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur.

HIGGINS, Vve JAMES—

Taxe d'Etat de 1901	$ 2 40
Taxe de levée, district d'Orléans	40
Total	$2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Touti, Conti, Miro et St Louis, désigné comme lot No 28 dans l'ilet No 300 mesurant 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Touti sur 81 pieds 3 pouces de profondeur.

INTERSTATE LAND CO.—

Taxe d'Etat de 1901	$ 9 60
Taxe de levée district d'Orléans	1 60
Total	$ 11 20

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville les rues Roman, Douane et Derbigny désigné comme lot No 20, dans l'ilet No 218, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à l'avenue Bienville sur 109 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

JOHNSTON, Mlle RUTH—

Taxe d'Etat de 1901	$14 40
Taxe de levée, district d'Orléans	2 40
Total	16 80

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue les rues Bienville, Cortes Douane et Télémaque, désignés comme lots Nos 14 et 13 dans l'ilet No 503, mesurant 34 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure de l'avenue Bienville et Cortes, ledit lot No 13 mesurant 27 pieds de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

MAUBERRET, VICTOR—

Taxe d'Etat de 1901	$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans	50
Total	$3 50

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville les rues Derbigny, Roman et Conti, désignée comme partie du lot No 5 dans l'ilet No 219, mesurant 9 pieds de face à l'avenue Bienville sur 100 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur.

MEITZLER, Vve GEORGE—

Taxe d'Etat de 1901	$10 2
Taxe de levée, district d'Orléans	$ 1 7
Total	$ 11 9

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Prieur et St Pierre, désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 251, mesurant 32 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la Promenade Carondelet, sur 126 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur un côté et 129 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre côté et 32 pieds 6 pouces 5 lignes dans le fond, ledit lot formant l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Johnson.

RYAN, Vve JAMES—

Taxe d'Etat de 1901	$3 6
Taxe de levée, district d'Orléans	6
Total	$4 2

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Roman Prieur et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 241, mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis sur 97 pieds de profondeur.

STEWART, Mme GEORGE—

Taxe d'Etat de 1901	
Taxe de levée, district d'Orléans	1
Total	$ 1 0

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Clark les avenues Hagan et Bienville désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 45, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues Conti et Clark.

TAIT, SUC. HELEN CLARK—

Taxe d'Etat de 1901	$30 0
Taxe de levée, district d'Orléans	5 0
Total	$35 0

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Remparts, Canal et Bourgogne, désigné comme lot No 20, dans l'ilet No 95, mesurant 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane sur 106 pieds de profondeur.

WINSHIP, Suc. Mme JAS M.—

Taxe d'Etat de 1901	$21 6
Taxe de levée, district d'Orléans	3 6
Total	$25 2

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Quartier, St Claude et l'avenue Esplanade, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 109, mesurant 38 pieds de face à la rue Remparts sur 83 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Remparts et Quartier.

Au jour fixé ci dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

JOHN BREWSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Deuxième District, pour la Paroisse d'Orléans.
28 mai—juin 4 11 18 25 28

Avis aux créanciers hypothécaires du Deuxième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT du 2me district paroisse d'Orléans, Nlle-Orléans, 28 mai 1902.

Conformément à la section 63 de l'acte 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Deuxième District de la paroisse d'Orléans sur lesquelles n'auraient pas été acquittées les taxes de l'année 1901, que je commencerai la vente à la porte de la Maison de Cour, SAMEDI, 28 juin 1902, à 11 heures A. M., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN BREWSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Deuxième District, Paroisse d'Orléans.
28 mai—juin 4 11 18 25 28

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Par (France).

Partant tous les jeudis, à 10 A. M. Du quai No 42, North River pied de la r Morton.

LA SAVOIE 26 juin.
LA BRETAGNE, 3 juillet.
LA LORRAINE, 10 juillet.
LA TOURAINE, 17 juillet.
LA SAVOIE, 24 juillet.
Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, No 213 rue Carondelet N. O., Lte. Agent général du Sud.
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commune
1er fév—1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT. STEAMERS.

COMUS .... Mercredi, 2 juillet.
LOUISIANA .... Mercredi, 9 juillet.
PROTEUS .... Mercredi, 16 juillet.

Partiront du debarcadère quai à 9 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 21|100 pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Aucun fret reçu sans ordre.

Pour fret ou passage s'adresser à
GEO. B. LEVERICH Agent.
15sep No 813 rue Carondelet.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $ a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.